

RCS : NIORT
Code greffe : 7901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NIORT atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00254
Numéro SIREN : 507 474 112
Nom ou dénomination : QUIFINANCE

Ce dépôt a été enregistré le 24/02/2021 sous le numéro de dépôt 1078

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NIORT
Reçu le **12 FEV. 2021**
GREFFE

Liasse Fiscale

① BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 51 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : QUIFINANCE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12		
Adresse de l'entreprise 358 route D'AFFAIRES 79000 NIORT		Durée de l'exercice précédent * 12		
Numéro SIRET * 5 0 7 4 7 4 1 1 2 0 0 0 1 2			Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N clos le, 31 1 2021		
		Bout 1	Amortissements, provisions Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
Immobilisations en cours	AV	AW		
Avances et acomptes	AX	AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
Autres immobilisations financières *	BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	BK	
		945 977	945 977	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
		En cours de production de biens	BN	BO
		En cours de production de services	BP	BQ
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS
		Marchandises	BT	BU
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
		Autres créances (3)	BZ	CA
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
	TOTAL (III)	CJ	CK	
		302 058	302 058	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Prièmes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	
		1 255 754	1 255 754	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

SAGE Experts-comptables Janvier 2020 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2020

Désignation de l'entreprise		QUIFINANCE		Néant	<input type="checkbox"/>	*
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 138 912...)	DA		138 912		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC				
	Réserve légale (3)	DD		13 891		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE				
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)	DG		200 906		
	Report à nouveau	DH		(70 599)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		(9 971)		
	Subventions d'investissement	DJ				
Provisions réglementées *	DK		18 407			
	TOTAL (I)	DL		291 547		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM				
	Avances conditionnées	DN				
	TOTAL (II)	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP				
	Provisions pour charges	DQ				
	TOTAL (III)	DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS				
	Autres emprunts obligataires	DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU				
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV		945 545		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		17 066		
	Dettes fiscales et sociales	DY				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ				
Autres dettes	EA		1 596			
Compte régulier	Produits constatés d'avance (4)	EB				
	TOTAL (IV)	EC		964 207		
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		1 255 754		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B				
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
		Écart de réévaluation libre	1D			
		Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF				
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	BG		964 207			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFIP N° 2052 SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		OUIFINANCE			Néant	<input type="checkbox"/> *	
		Exercice N					
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC			
	Production vendue	} biens *	FD	FE	FF		
			} services *	FG	FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK	FL		
	Production stockée *			FM			
	Production immobilisée *			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP			
	Autres produits (1) (11)			fq			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS			
	Variation de stock (marchandises)*			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	5 560		
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX			
	Salaires et traitements *			FY			
	Charges sociales (10)			FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} dotations aux amortissements *		GA		
			} dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)			GE			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	5 560	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(5 560)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	2 761		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
Total des produits financiers (V)				GP	2 761		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	11 050		
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
Total des charges financières (VI)				GU	11 050		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(8 289)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	(13 849)		

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		QUIFINANCE		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)					
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)		
Impôts sur les bénéfices *			(X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL 2 761	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM 12 732	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)					
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG
	(3)	Dont	Crédit bail immobilier *		HP
			Crédit bail immobilier		HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ 2 761
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD
	(9)	Dont transferts de charges			A1
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires A9
		Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):			Exercice N	
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N	
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 255 753,92 E.

Le résultat net comptable est une perte de 9 970,73 E.



Principes comptables généraux

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Evènements postérieurs à la clôture

La crise sanitaire liée au virus Covid 19 et les mesures de contraintes décidées par le Gouvernement ont affectés l'ensemble des entreprises à compter du premier trimestre 2020.

Toutefois, l'impact de cette crise, compte tenu des incertitudes sur la durée des mesures de restrictions en cours et sur les modalités de sortie, ne permet pas à ce stade de prévoir l'impact sur l'activité de la société et de ses filiales, ni sur leurs résultats futurs.

A la date d'établissement des présents états financiers, l'impact de cette crise sanitaire ne pouvait pas être déterminé de manière fiable mais l'entreprise estime que cet évènement impactera les comptes du prochain exercice principalement en matière de chiffre d'affaires, et de la valeur des actif et passifs

Règles et méthodes comptables

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les participations financières sont comptabilisées à leur coût d'achat ou à leur valeur d'apport. Leur valeur d'inventaire est appréciée en fonction de la quote-part de l'actif net réévalué, de la rentabilité et de la valeur économique présente ou future des titres. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des titres, sont rattachés à ce coût d'acquisition.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan actif

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations financières	945 977			945 977
TOTAL	945 977			945 977

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Titres mis en équivalence Autres Immobilisations financières				
TOTAL				

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
TOTAL				

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé Actif circulant et charges d'avance	302 058	302 058	
TOTAL	302 058	302 058	

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières Clients et comptes rattachés Autres créances Disponibilités	2 761
TOTAL	2 761



Notes sur le bilan passif

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	8682	16,00	138 912
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	8682	16,00	138 912

Nature des provisions	Ouverture	Augment.	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture
Provisions réglementées	18 407				18 407
Provisions pour risques et charges					
TOTAL	18 407				18 407

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	945 545	345 545	250 000	350 000
Fournisseurs	17 066	17 066		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 596	1 596		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	964 207	364 207	250 000	350 000

Charges à payer par postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Fournisseurs	5 440
Dettes fiscales et sociales	
Autres dettes	
TOTAL	5 440

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2009, la société QUIFINANCE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS QUIFINANCE. Elle agit en qualité de tête de groupe.

En effet, la société QUIFINANCE a opté pour le régime de l'intégration fiscale prévu à l'article 223 A du CGI à compter du 01/01/2009.

Le groupe est composé des sociétés suivantes :

- SAS QUIFINANCE, société mère
- SAS MARTICHEL, société fille

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

La convention d'intégration fiscale est établie en retenant les modalités suivantes :

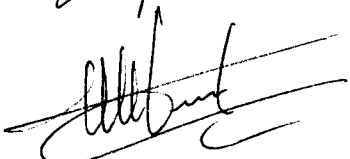
- les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale
- les économies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées par la société mère et constituent pour cette dernière un produit immédiat. Si l'économie provient de déficits réalisés par les filiales, lorsque ces dernières redeviendront bénéficiaires, la société mère supportera alors une charge d'impôt.

A ce titre, elle bénéficie d'une économie d'impôt résultant de l'intégration fiscale pour un montant de 3 878 euros.

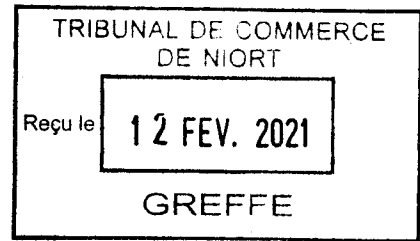
Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
I – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
→ Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
SAS MARTICHEL	154 880	1 768 987	100	927 570	927 570	238 157		7 048 801	172 686	
→ Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
II – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
→ Filiales non reprises en I :										
a) Françaises										
b) Etrangères										
→ Participations non reprises en I :										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Ben Ben Coffe
Certifié Comptable
Le Président



QUIFINANCE
Société par actions simplifiée
au capital de 138 912 euros
Siège social : 358 route d'Aiffres, 79000 NIORT
RCS NIORT 507 474 112



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 JUILLET 2020**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à -9 971 euros de la manière suivante :

Report à nouveau antérieur :	-70 598 euros
Au compte "report à nouveau" <i>S'élevant ainsi à - 80 569 euros</i>	- 9 971 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 15 juillet 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Fabrice QUIRIE



QUIFINANCE

Société par actions simplifiée au capital de 138 912 €uros

Siège social : 358 route d'Aiffres
79000 NIORT

RCS NIORT 507 474 112

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2019

QUIFINANCE

Société par actions simplifiée au capital de 138 912 €uros

Siège social : 358 route d'Aiffres
79000 NIORT

RCS NIORT 507 474 112

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée Générale de la société QUIFINANCE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société QUIFINANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 10/04/2020 sur la base des éléments disponibles à cette date et dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Evénements postérieurs à la clôture » de l'annexe des comptes annuels concernant le contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des immobilisations financières (titres de participation).

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des règles et méthodes comptables précisées dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou

en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes, le 13 juin 2020
Le Commissaire aux comptes

SACOPAL
Vincent PIERRE

Bilan Actif

	31/12/2019			31/12/2018
	Brut	Amort. & dép.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et licences				
Fonds commercial (1)				
Autres				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations mises en équivalence				
Autres participations	945 977		945 977	945 977
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
ACTIF IMMOBILISÉ (I)	945 977		945 977	945 977
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES D'EXPLOITATION (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	302 058		302 058	240 462
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	7 719		7 719	26 588
Charges constatées d'avance (3)				
ACTIF CIRCULANT (II)	309 777		309 777	267 051
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	1 255 754		1 255 754	1 213 028
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2019	31/12/2018
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 138 912)	138 912	138 912
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	13 891	13 891
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	200 906	200 906
Report à nouveau	-70 599	-59 472
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-9 971	-11 126
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	18 407	18 407
CAPITAUX PROPRES (I)	291 547	301 518
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS (III)		
DETTES FINANCIÈRES (1-3)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		16
Emprunts et dettes financières divers	945 545	892 012
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 066	17 886
Dettes fiscales et sociales		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 596	1 596
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES (IV)	964 207	911 510
Écart de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	1 255 754	1 213 028
(1) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		16
(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

	31/12/2019			31/12/2018
	France	Exportation	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
Chiffres d'affaires nets				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Autres produits				
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)				
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes (5)			5 560	8 523
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges				1
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			5 560	8 524
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)			-5 560	-8 524
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participations (3)			2 761	3 748
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)			2 761	3 748
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			11 050	11 914
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)			11 050	11 914
RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)			-8 289	-8 166
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)			-13 849	-16 690

Compte de Résultat (suite)

	31/12/2019	31/12/2018
	Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-3 878	-5 564
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	2 761	3 748
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	12 732	14 874
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)	-9 971	-11 126
(1) Dont produits sur exercices antérieurs		
(2) Dont charges sur exercices antérieurs		
(3) Dont produits entreprises liées		
(4) Dont intérêts entreprises liées		
(5) Dont Crédit-bail mobilier		
(6) Dont Crédit-bail immobilier		

ANNEXE

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 255 753,92 E.

Le résultat net comptable est une perte de 9 970,73 E.

Principes comptables généraux

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Evènements postérieurs à la clôture

La crise sanitaire liée au virus Covid 19 et les mesures de contraintes décidées par le Gouvernement ont affectés l'ensemble des entreprises à compter du premier trimestre 2020.

Toutefois, l'impact de cette crise, compte tenu des incertitudes sur la durée des mesures de restrictions en cours et sur les modalités de sortie, ne permet pas à ce stade de prévoir l'impact sur l'activité de la société et de ses filiales, ni sur leurs résultats futurs.

A la date d'établissement des présents états financiers, l'impact de cette crise sanitaire ne pouvait pas être déterminé de manière fiable mais l'entreprise estime que cet évènement impactera les comptes du prochain exercice principalement en matière de chiffre d'affaires, et de la valeur des actif et passifs

Règles et méthodes comptables

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les participations financières sont comptabilisées à leur coût d'achat ou à leur valeur d'apport. Leur valeur d'inventaire est appréciée en fonction de la quote-part de l'actif net réévalué, de la rentabilité et de la valeur économique présente ou future des titres. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des titres, sont rattachés à ce coût d'acquisition.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan actif

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	945 977			945 977
TOTAL	945 977			945 977

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL				

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
TOTAL				

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant et charges d'avance	302 058	302 058	
TOTAL	302 058	302 058	

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	2 761
Disponibilités	
TOTAL	2 761

Notes sur le bilan passif

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	8682	16,00	138 912
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	8682	16,00	138 912

Nature des provisions	Ouverture	Augment.	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture
Provisions réglementées	18 407				18 407
Provisions pour risques et charges					
TOTAL	18 407				18 407

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	945 545	345 545	250 000	350 000
Fournisseurs	17 066	17 066		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 596	1 596		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	964 207	364 207	250 000	350 000

Charges à payer par postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financiers divers	
Fournisseurs	5 440
Dettes fiscales et sociales	
Autres dettes	
TOTAL	5 440

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2009, la société QUIFINANCE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS QUIFINANCE. Elle agit en qualité de tête de groupe.

En effet, la société QUIFINANCE a opté pour le régime de l'intégration fiscale prévu à l'article 223 A du CGI à compter du 01/01/2009.

Le groupe est composé des sociétés suivantes :

- SAS QUIFINANCE, société mère
- SAS MARTICHEL, société fille

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

La convention d'intégration fiscale est établie en retenant les modalités suivantes :

- les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale
- les économies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées par la société mère et constituent pour cette dernière un produit immédiat. Si l'économie provient de déficits réalisés par les filiales, lorsque ces dernières redeviendront bénéficiaires, la société mère supportera alors une charge d'impôt.

A ce titre, elle bénéficie d'une économie d'impôt résultant de l'intégration fiscale pour un montant de 3 878 euros.

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
I – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
→ Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
SAS MARTICHEL	154 880	1 768 987	100	927 570	927 570	238 157		7 048 801	172 686	
→ Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
II – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
→ Filiales non reprises en I :										
a) Françaises										
b) Etrangères										
→ Participations non reprises en I :										
a) Françaises										
b) Etrangères										